

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04659 Numéro SIREN : 841 568 207 Nom ou dénomination : JUCAM

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2022 sous le numéro de dépôt 18334

SASU JUCAM

51 BOULEVARD DES MURIERS

LA VARENNE SAINT HILAIRE

94210 SAINT MAUR DES FOSSES

Copie certifiée conforme

COMPTES ANNUELS du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexes</i>	

CABINET AAL

11 RUE LA FAYETTE

75009 PARIS

01 42 25 11 94

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 283 373.00		2 283 373.00	2 283 373.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 283 373.00		2 283 373.00	2 283 373.00		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	864 659.98		864 659.98	951 247.99	86 588.01-	9.10-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	723 098.06		723 098.06	725 779.00	2 680.94-	0.37-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 587 758.04		1 587 758.04	1 677 026.99	89 268.95-	5.32-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 871 131.04		3 871 131.04	3 960 399.99	89 268.95-	2.25-

(1) Dont droit au ball

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 283 375) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 283 375.00	2 283 375.00		
	Réserves				
	Réserve légale	18 217.40	18 217.40		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	688 289.50	346 130.62	342 158.88	98.85
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	253 770.97	800 543.88	546 772.91-	68.30-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 243 652.87	3 448 266.90	204 614.03-	5.93-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	516 600.65	510 093.09	6 507.56	1.28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 362.52	2 040.00	1 322.52	64.83
	Dettes fiscales et sociales	107 515.00		107 515.00	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	627 478.17	512 133.09	115 345.08	22.52
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 871 131.04	3 960 399.99	89 268.95-	2.25-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

627 478.17 512 133.09

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 131. 03	5 994. 75		863. 72-	14. 41-
Impôts, taxes et versements assimilés			122. 52			122. 52	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			5 253. 55	5 994. 75		741. 20-	12. 36-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 253. 55-	5 994. 75-		741. 20	12. 36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	253 909.09		800 909.10		547 000.01-	68.30-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 061.99		10 883.36		178.63	1.64
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	264 971.08		811 792.46		546 821.38-	67.36-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 946.56		5 253.83		692.73	13.19
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	5 946.56		5 253.83		692.73	13.19
2. Résultat financier (V-VI)	259 024.52		806 538.63		547 514.11-	67.88-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	253 770.97		800 543.88		546 772.91-	68.30-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	264 971.08		811 792.46		546 821.38-	67.36-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 200.11		11 248.58		48.47-	0.43-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	253 770.97		800 543.88		546 772.91-	68.30-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 871 131.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 253 770.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 283 373		
TOTAL	2 283 373		
TOTAL GENERAL	2 283 373		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 283 373	2 283 373
TOTAL			2 283 373	2 283 373
TOTAL GENERAL			2 283 373	2 283 373

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	864 660	864 660	
TOTAL	864 660	864 660	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 363	3 363		
Autres impôts taxes et assimilés	107 515	107 515		
Groupe et associés	516 601	516 601		
TOTAL	627 478	627 478		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	2 283 375			2 283 375

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 1^{er} AVRIL 2022 SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021**

.../...

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 253 770,97 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 253 770,97 euros
- Report à nouveau antérieur : 688 289,50 euros

Résultat distribuable : 942 060,47 euros

Affectation

- A titre de dividendes : 245 000,00 euros
- Au report à nouveau : 697 060,47 euros

A titre de dividendes, soit 245 000 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 0,1073 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2022.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les deux exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	AG le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
		Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2020	17/05/2021	458 385,00	0	0
31/12/2019	30/06/2020	0	0	0

Copie certifiée conforme

.../...

JUCAM
Société par actions simplifiée (société à associé unique)
au capital de 2 283 375 euros
Siège social : 51 boulevard des Mûriers
94210 La Varenne Saint Hilaire
841 568 207 RCS CRETEIL

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 17 MARS 2022
--

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021**

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Il s'agit du troisième exercice de la société.

La société a acquis, conformément à son objet social, 66,82% des titres de la société ACTISOL et 50% de la société I BURO. Ces deux acquisitions ont été réalisées via des augmentations de capital de la société JUCAM et des apports de titres de M. Jean-François JEANNE en date du 04/10/2018.

Par ailleurs, la société JUCAM a participé à la constitution de la SCI MESNIL dont elle détient 99,80%.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

A ce jour, les perspectives économiques de la société sont satisfaisantes. Tous les efforts sont maintenus pour le développement de l'activité, notamment l'activité de nos filiales.

Au 31 décembre 2021, le CA HT s'établit à 0 €, les revenus perçus des filiales se sont élevés à 253 909,09 €.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2021 :

Le chiffre d'affaires HT se monte à 0 euro ;

Le total des produits d'exploitation s'élève à 0 euro contre 0 euro au titre de l'exercice précédent ;

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 5 253,55 euros contre 5 994,75 euros au titre de l'exercice précédent ;

Le résultat d'exploitation ressort à <5 253,55> euros contre <5 994,75> euros au titre de l'exercice précédent ;

Compte tenu d'un résultat financier de 259 024,52 euros contre 806 538,63 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 253 770,97 euros contre 800 543,88 euros au titre de l'exercice précédent ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 253 770,97 euros contre un bénéfice 800 543,88 euros au titre de l'exercice précédent ;

Au 31/12/2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 4 179 901,04 euros contre 3 960 399,99 euros au titre de l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition d'affectation du résultat

L'associé unique propose d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 253 770,97 euros de la manière suivante :

Origine

-	Résultat bénéficiaire de l'exercice :	253 770,97 euros
-	Report à nouveau antérieur :	688 289,50 euros

Résultat distribuable :	942 060,47 euros
--------------------------------	-------------------------

Affectation

-	A titre de dividendes :	245 000,00 euros
-	Au report à nouveau :	697 060,47 euros

A titre de dividendes, soit 245 000 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 0,1073 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} avril 2022.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les deux exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	AG le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
		Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2020	17/05/2021	458 385,00	0	0
31/12/2019	30/06/2020	0	0	0

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Le Président

JEAN-LOUIS LEMOINE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

5, SQUARE CHARLES DICKENS - 75016 PARIS

TEL. 01.42.25.11.94 - 06 81 20 47 88

FAX 01.45.63.66.06

mail : jll@avelinesconseil.fr

JUCAM

Société par actions simplifiée (société à associé unique)
au capital de 2 283 375 euros
Siège social : 51 boulevard des Mûriers
94210 La Varenne Saint Hilaire

841 568 207 RCS CRETEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

JEAN-LOUIS LEMOINE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

5, SQUARE CHARLES DICKENS - 75016 PARIS

TEL. 01.42.25.11.94 - 06 81 20 47 88

FAX 01.45.63.66.06

mail : jll@avelinesconseil.fr

JUCAM

Société par actions simplifiée (société à associé unique)
au capital de 2 283 375 euros
Siège social : 51 boulevard des Mûriers
94210 La Varenne Saint Hilaire

841 568 207 RCS CRETEIL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2021**

A l'actionnaire unique de la SOCIETE JUCAM, en vue de la décision d'approbation des comptes au 31 décembre 2021

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre décision du 17 mai 2021, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE JUCAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport, présentant un résultat bénéficiaire de 253 770,97 € dans un bilan totalisant 3 871 131,04 €.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime ; que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à ce jour, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble de comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Le principe de permanence des méthodes,
- Le principe de prudence,
- Le principe d'indépendance des exercices.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.



Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit, en outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 juin 2022



*Jean-Louis LEMOINE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris*

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	2 283 373.00		2 283 373.00	2 283 373.00		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières						
	Total II	2 283 373.00		2 283 373.00	2 283 373.00		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	864 659.98		864 659.98	951 247.99	86 588.01-	9.10-
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	723 098.06		723 098.06	725 779.00	2 680.94-	0.37-
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	1 587 758.04		1 587 758.04	1 677 026.99	89 268.95-	5.32-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 871 131.04		3 871 131.04	3 960 399.99	89 268.95-	2.25-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 283 375) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 283 375.00	2 283 375.00		
	Réserves				
	Réserve légale	18 217.40	18 217.40		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	688 289.50	346 130.62	342 158.88	98.85
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	253 770.97	800 543.88	546 772.91-	68.30-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 243 652.87	3 448 266.90	204 614.03-	5.93-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	516 600.65	510 093.09	6 507.56	1.28
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 362.52	2 040.00	1 322.52	64.83
	Dettes fiscales et sociales	107 515.00		107 515.00	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
Comptes de Régularisation	Total IV	627 478.17	512 133.09	115 345.08	22.52
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		3 871 131.04	3 960 399.99	89 268.95-	2.25-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

627 478.17 512 133.09

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			5 131. 03	5 994. 75		863. 72-	14. 41-
Impôts, taxes et versements assimilés			122. 52			122. 52	
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			5 253. 55	5 994. 75		741. 20-	12. 36-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			5 253. 55-	5 994. 75-		741. 20	12. 36
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	253 909.09		800 909.10		547 000.01-	68.30-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	11 061.99		10 883.36		178.63	1.64
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	264 971.08		811 792.46		546 821.38-	67.36-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	5 946.56		5 253.83		692.73	13.19
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	5 946.56		5 253.83		692.73	13.19
2. Résultat financier (V-VI)	259 024.52		806 538.63		547 514.11-	67.88-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	253 770.97		800 543.88		546 772.91-	68.30-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	264 971.08		811 792.46		546 821.38-	67.36-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 200.11		11 248.58		48.47-	0.43-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	253 770.97		800 543.88		546 772.91-	68.30-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 871 131.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 253 770.97 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :



ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 283 373		
TOTAL	2 283 373		
TOTAL GENERAL	2 283 373		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 283 373	2 283 373
TOTAL			2 283 373	2 283 373
TOTAL GENERAL			2 283 373	2 283 373

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	864 660	864 660	
TOTAL	864 660	864 660	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 363	3 363		
Autres impôts taxes et assimilés	107 515	107 515		
Groupe et associés	516 601	516 601		
TOTAL	627 478	627 478		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	2 283 375			2 283 375